

# Consultations de la société civile du FMMD sur le projet de priorités 2024-2025

## Rapport sur les résultats

|                                                           |          |
|-----------------------------------------------------------|----------|
| <b>Les enseignements tirés de l'expérience collective</b> | <b>1</b> |
| <b>Principaux enseignements par région</b>                | <b>6</b> |
| L'Europe                                                  | 6        |
| Amérique latine et Caraïbes (ALC) et Amérique du Nord     | 7        |
| Asie et Pacifique (APAC)                                  | 8        |
| Afrique                                                   | 9        |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)                    | 10       |

## Les leçons à tirer collectivement

### DROITS DE L'HOMME

- **Encadrement** : La défense et la mise en avant des droits de l'homme des migrants devraient être à la base de toutes les discussions, de l'élaboration de politiques, de solutions et de partenariats. Dans toutes les régions, la société civile reste profondément préoccupée par les progrès négatifs en matière de respect des droits de l'homme et par la sécurisation et la criminalisation accrues des migrations. La société civile a demandé avec insistance un espace pour un dialogue ouvert sur ces questions, pour trouver collectivement des solutions au-delà des frontières et des régions, et pour travailler ensemble à changer le discours. Il est important de souligner qu'un aspect clé de ce pilier devrait mettre l'accent sur le fait que des progrès en matière de migration et de développement ne peuvent être réalisés sans que les droits de l'homme ne soient défendus et respectés au cœur du processus.
- **Principaux sous-thèmes** :
  - L'intersection de la migration de la main-d'œuvre et des droits de l'homme.
  - L'externalisation des frontières et son impact négatif significatif sur les droits et la protection des migrants.
  - Migrants disparus, morts et vies sauvées.
  - La détention des migrants et les effets de la titrisation croissante.
  - Droits et sécurité sur la route, en transit, aux frontières et dans les pays de destination.
  - Criminalisation des migrants, des défenseurs des droits de l'homme et des travailleurs humanitaires.
  - Rendre l'accès aux droits des migrants explicite et conforme au droit international humanitaire et aux droits de l'homme.

### MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

- **Encadrement** : Tout discours, politique ou solution concernant la migration de main-d'œuvre doit être centré sur le travail et les droits de l'homme. Il faut reconnaître et donner la priorité à la protection des droits des travailleurs migrants, qu'ils soient bien payés ou non (en s'éloignant de l'opposition entre travailleurs qualifiés et travailleurs non qualifiés ou peu qualifiés), et les récits sur le travail doivent s'éloigner d'une approche uniquement temporaire.
- **Principaux sous-thèmes** :
  - Défense et protection des droits des travailleurs : accès à la justice, liberté d'association, liberté d'expression.
  - Travail forcé, vol de salaire, coûts exorbitants de la migration et exploitation des travailleurs.
  - Protection sociale : soins de santé, sécurité sociale, protection juridique, droits du travail, accès à l'information, protection des familles.
  - Des parcours de travail durables et fondés sur les droits, y compris pour le travail saisonnier, et des parcours de retour à la régularisation.
  - L'économie des soins et les travailleurs domestiques.

### VOIES RÉGULIÈRES

- **Cadrage** : Toutes les discussions sur les filières légales ou régulières doivent mettre l'accent sur le fait que certaines filières régulières sont également des filières d'exploitation, et doivent inclure :
  - Les conséquences de l'absence de parcours réguliers.
  - Les récits autour de la régularité et de l'irrégularité, et la manière dont cette distinction (en particulier l'utilisation continue de mots tels que "légal") contribue à des récits nuisibles et à la criminalisation des migrants et des travailleurs humanitaires.
  - Remettre en question l'utilisation continue des termes "légal" et "illégal" et s'orienter vers les termes "régulier" et "irrégulier".
  - Dépasser l'accent mis sur les parcours à court terme pour les travailleurs migrants dans le cadre du discours actuel sur les parcours réguliers.
- **Principaux sous-thèmes** :
  - Régularisation : maintenir la Colombie en tant que modèle en matière de régularisation des migrants, et comment nous pouvons tirer parti des connaissances et des meilleures pratiques d'autres pays.
  - Élargir les voies régulières pour résoudre les problèmes actuels et futurs (par exemple, les migrations climatiques).
  - Respecter et garantir les droits de l'homme dans toutes les filières régulières.
  - L'interconnexion entre la conception, l'établissement et la communication de voies régulières et les récits sur la migration, y compris la xénophobie.

## FEMMES, MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT

- **Cadrage** : Les discussions sur la migration et le développement doivent adopter une approche féministe et inclusive, englobant les femmes, les enfants et les hommes en situation de vulnérabilité, ainsi que les vulnérabilités LGBTQIA+. Il est essentiel de se concentrer sur l'impact disproportionné des pratiques de travail nuisibles sur les travailleuses migrantes.
- **Principaux sous-thèmes** :
  - L'accent est mis plus largement sur le genre, notamment en abordant les défis auxquels sont confrontés les hommes et les femmes en situation de vulnérabilité, ainsi que les questions liées aux LGBTQIA+.
  - La protection des femmes sans papiers.
  - Diaspora, femmes et développement.
  - L'économie des soins et les défis auxquels sont confrontés les travailleurs migrants, en particulier les travailleurs migrants domestiques, et leur accès à la protection sociale.

## LES ENFANTS ET LES JEUNES

- **Cadrage** : Les diverses contributions des jeunes à la migration et au développement vont au-delà, des changements technologiques et narratifs et il est essentiel de reconnaître leurs contributions dans tous les secteurs et priorités thématiques. Outre la reconnaissance des contributions des jeunes, il est essentiel de répondre aux besoins spécifiques des mineurs sans papiers et non accompagnés et de promouvoir la représentation et la participation des jeunes de toutes les régions, en particulier ceux qui sont souvent sous-représentés dans les processus migratoires mondiaux.
- **Principaux sous-thèmes** :
  - Garantir la contribution durable des enfants et des jeunes à la migration et au développement, notamment par le biais de mécanismes tels que les filières régulières, la régularisation et les droits au travail.
  - Éducation et stratégies pour promouvoir l'emploi des jeunes.
  - Alternatives à la détention et droits des enfants et des jeunes.
  - Mécanismes de financement pour les jeunes et les organisations de jeunesse.

## MÉDIAS ET CULTURE

- **Cadrage :** Dans toutes les régions, la société civile s'est inquiétée de l'impact négatif des récits régressifs sur les politiques migratoires, de l'augmentation de la discrimination à l'égard des migrants et de la xénophobie. Les médias jouent un rôle crucial dans l'élaboration des récits migratoires, mais ils peuvent aussi perpétuer des stéréotypes néfastes, et leur rôle doit être pris en compte à la fois dans la diffusion des récits négatifs sur la migration et dans la transformation des récits par le partage d'informations et de récits fondés sur des preuves, en partenariat avec les organisations de la société civile, les communautés de migrants et les gouvernements.
- **Principaux sous-thèmes :**
  - Le rôle des médias, des politiques publiques et des gouvernements dans l'élaboration des récits et des perceptions de la migration.
  - L'intersection des médias, de la désinformation, des récits et de la xénophobie.
  - L'impact des récits migratoires négatifs et du discours politique sur les politiques migratoires dans toutes les régions (par exemple, l'externalisation des frontières, la criminalisation).
  - Le rôle de l'éducation publique dans la lutte contre la xénophobie, en particulier chez les jeunes et les enfants.

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Cadre :** La migration induite par le climat est une réalité croissante dans de nombreuses régions, qui doit être abordée par des réponses politiques efficaces à la migration induite par le climat grâce à la mise en place de mécanismes et de parcours réguliers. Les voies d'accès régulières étant un pilier essentiel de la présidence colombienne, il existe une occasion unique de faire avancer les discussions sur le climat et la mobilité humaine, en mettant l'accent sur l'établissement de voies d'accès régulières pour les communautés touchées. Dans ce cadre, il est essentiel d'aborder à la fois le droit de migrer et le droit de rester pour les communautés affectées, ainsi que d'examiner les solutions potentielles pour un financement durable.
- **Principaux sous-thèmes :**
  - Examiner les parcours réguliers des communautés affectées par le climat dans la pratique
  - Combler les lacunes en matière de financement de la lutte contre le changement climatique, les fonds pour pertes et dommages et la prise en compte des pertes non économiques
  - Reconnaissance des contributions de la diaspora à l'adaptation au climat
  - Recherche sur le climat et alphabétisation

## L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET TRANSFRONTALIÈRE

- **Cadre :** Une coopération régionale et transfrontalière efficace, significative et inclusive nécessite la participation de tous les niveaux de gouvernement, du niveau national au niveau local et communautaire. Les accords régionaux sur les migrations devraient aborder les questions migratoires sous l'angle de la coopération transfrontalière plutôt que sous celui de la criminalisation. La société civile a souligné le potentiel de transformation de l'intégration régionale qui place au centre la protection des migrants, l'harmonisation et la mise en œuvre des normes de travail et les droits à la liberté de circulation et de travail.
- **Principaux sous-thèmes :**
  - Coopération régionale pour s'attaquer aux causes profondes des migrations : conflits, pauvreté, violence et insécurité économique
  - Renforcer la coopération et la collaboration avec les gouvernements locaux, les communautés de migrants, la base et la société civile
  - Remédier à l'inégalité des régimes de visas et à son impact sur les accords de mobilité de la main-d'œuvre

- Partenariats interétatiques durables sur la liberté de circulation et le droit au travail pour tous les migrants

## NUMÉRISATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

- **Cadre :** Une approche des nouvelles technologies fondée sur les droits de l'homme devrait être au cœur de toute discussion sur la numérisation. Les migrants risquent d'être encore plus marginalisés et exploités si l'utilisation des nouvelles technologies n'adhère pas à des principes éthiques et ne tient pas compte des conséquences néfastes de la collecte et du partage des données biométriques des migrants, de la surveillance et de la numérisation des services en l'absence d'un soutien adéquat. Les questions relatives à l'accessibilité des services numériques et aux lois visant à protéger les migrants contre l'utilisation abusive de leurs données numériques devraient être au cœur du débat sur la numérisation et l'utilisation des nouvelles technologies dans la conception, le développement et l'adoption de parcours réguliers.
- **Principaux sous-thèmes :**
  - Collecte, analyse et diffusion de données dans le respect de l'éthique et des droits de l'homme
  - Les impacts négatifs des nouvelles technologies sur les droits des migrants : Surveillance, profilage racial et détention
  - Comment assurer un accès équitable aux services numériques pour tous les migrants ?

## DES SUGGESTIONS SUPPLÉMENTAIRES PRIMORDIALES :

- **Priorités supplémentaires :**
  - Diaspora
  - Santé (y compris la santé mentale)
  - Droits des autochtones
  - Inclusion des personnes handicapées
  - Facteurs de migration
- **Format / Modalités du FMMD :**
  - L'accent est mis sur la participation significative de la société civile, en particulier des communautés de base et des communautés de migrants, aux conversations qui comptent.
  - Suivi et continuité des progrès sur les thèmes des FMMD précédents.
  - Avec d'autres espaces internationaux, y compris dans le domaine de la migration, qui s'éloignent de plus en plus de la facilitation des discussions sur les liens plus larges entre la narration, la politique publique, la rhétorique gouvernementale, le recul des droits de l'homme et la normalisation des décès, créer le FMMD pour qu'il soit un espace qui peut contribuer à aborder ces forces primordiales.
  - Contrôle et suivi des discussions et des partenariats à partir du FMMD lui-même - potentiellement avec des discussions nationales ou régionales.

# Principales conclusions ventilées par région

## L'Europe

- **LES DROITS DE L'HOMME** : Les droits des migrants doivent être soulignés dans le cadre du dispositif international de protection des migrants, centré sur les discussions
- **VOIES RÉGULIÈRES** : toutes les discussions sur les voies légales ou régulières doivent mettre l'accent sur le fait que certaines voies régulières sont également des voies d'exploitation, et doivent inclure :
  - Les conséquences de l'absence de parcours réguliers
  - Les récits autour de la régularité et de l'irrégularité, et la manière dont cette distinction (en particulier l'utilisation continue de mots tels que "légal") contribue à des récits nuisibles et à la criminalisation des migrants et des travailleurs humanitaires.
  - Remettre en cause l'utilisation de la légalité et privilégier la régularité
  - Faire de la Colombie une référence en matière de régularisation des migrants, et montrer comment nous pouvons tirer parti des connaissances et des meilleures pratiques des autres pays en la matière.
- **LES FEMMES, LA MIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT** : Les discussions doivent être centrées sur une approche incluant les femmes, en l'ouvrant aux femmes, aux enfants et aux hommes en situation de vulnérabilité, et en s'intéressant aux femmes sans papiers.
- **LES ENFANTS ET LES JEUNES** :
  - La contribution significative des jeunes au-delà des thèmes habituels de la technologie et du changement dans les récits doit être incluse et soutenue.
  - Une participation authentique et significative doit être privilégiée.
  - Les questions et les besoins spécifiques des mineurs sans papiers et non accompagnés doivent être discutés.
- **MÉDIAS ET CULTURE** : Les récits, la désinformation et la discrimination contribuent à créer un climat hostile à l'égard des migrations
  - En Europe, les récits sont toujours centrés sur la sécurisation. Nous le constatons dans les discussions du Pacte de l'UE sur la détention, où l'accent n'est pas mis sur les parcours réguliers et où les mauvais récits façonnent l'intégration.
  - L'extrême droite, la criminalisation des migrants et l'externalisation des politiques migratoires doivent être discutées, ainsi que le rôle des médias dans la légitimation de ces récits.
  - Nécessité de discuter et de se concentrer sur le rôle des médias et des récits véhiculés au niveau national, sur le manque de sensibilisation aux facteurs de migration et sur le rôle des lois mises en œuvre dans la diffusion de récits négatifs sur la migration.
- **LA NUMÉRISATION ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES** :
  - Les droits numériques, les besoins et les limites des communications numériques doivent être pris en compte.
  - Doit inclure des discussions sur l'utilisation de l'IA dans les processus de contrôle aux frontières et de filtrage dans les pays frontaliers ou les pays de première arrivée pour les migrants et les demandeurs d'asile.
  - Il est nécessaire d'examiner et de reconnaître le rôle de la technologie et des innovateurs technologiques dans la violation ou la mise en danger des droits des migrants, en particulier dans l'utilisation aux frontières.
  - Nécessité d'intégrer les données, les méthodologies de données, l'éthique, etc.
- **CHANGEMENT CLIMATIQUE** : les récits doivent être modifiés et mettre en évidence les déplacements induits par le climat, les réfugiés climatiques et la nécessité de mettre en place des mécanismes et des voies régulières pour faire face à ces problèmes croissants.

**PRIORITÉS ADDITIONNELLES PROPOSÉES / FOCI :** Les participants ont noté que la **diaspora**, une priorité clé dans les FMMD précédents, n'était pas incluse dans la liste. Ils ont souligné qu'elle devait être incluse pour assurer la continuité des progrès sur le sujet, et qu'elle devait être abordée de manière transversale et holistique (par exemple, les contributions au développement, les femmes de la diaspora).

**RECOMMANDATIONS SUR LE FORMAT ET LES MODALITÉS DU GFMD :** Les participants ont à nouveau insisté sur l'importance de l'accès, de la participation et de la coopération de la société civile. Les sociétés civiles sont en première ligne pour soutenir les migrants et nous devons donc envisager des modalités qui garantissent leur participation inclusive - en particulier pour les organisations de base.

## Amérique latine et Caraïbes (ALC) et Amérique du Nord

- **DROITS DE L'HOMME :** Rendre explicite l'accès des migrants aux droits, conformément au droit humanitaire international.
  - Des questions pressantes en matière de droits de l'homme doivent être abordées, notamment l'externalisation des frontières et leur impact négatif significatif sur les droits et la protection des migrants, les migrants disparus et la détention des migrants.
  - Les routes migratoires et les régions frontalières critiques (par exemple, la trouée du Darien) doivent faire l'objet d'une attention particulière et d'une approche fondée sur les droits, notamment pour garantir la protection en transit.
  - Approche multidimensionnelle de la sécurité pour la protection des migrants.
- **MIGRATION DE TRAVAIL :** Les droits de l'homme doivent être explicitement liés et intégrés dans tout discours ou politique concernant la migration de travail. Les droits du travail doivent être abordés.  
travail                      forcé                      doit                      être                      abordé.
- **LES MÉDIAS ET LA CULTURE :**
  - Nécessité de lutter contre les récits contribuant au discours xénophobe, à la discrimination et aux climats hostiles à la diversité, qui créent d'énormes obstacles au travail de protection.
  - Se concentrer sur les enfants et les vulnérabilités spécifiques liées aux enfants et aux jeunes migrants, aux familles de migrants et aux familles de migrants, ainsi que sur les problèmes liés à la xénophobie dans l'accès à l'éducation et la poursuite des études.
- **L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET TRANSFRONTALIÈRE :**
  - Élargir les accords régionaux en matière de migration et aborder les questions de migration régionale dans une perspective de coopération transfrontalière et non de criminalisation.
  - Élargir les mécanismes de dialogue entre les gouvernements, en y incluant les parties prenantes, en particulier les communautés de migrants, la base et la société civile.
  - Des efforts supplémentaires d'intégration sont nécessaires, notamment en donnant la priorité aux garanties de regroupement familial et d'intégration.
  - Donner la priorité aux questions de protection internationale dans le processus de Carthagène +40.
  - Coopération régionale pour s'attaquer aux causes des migrations : conflits, pauvreté, violence, situations et problèmes économiques et sociaux difficiles.
- **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :**
  - La poursuite de cette priorité bénéficie d'un large soutien.
  - Reconnaître et défendre à la fois le droit de migrer et le droit de rester.
- **LA NUMÉRISATION ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES :**

- Revoir le thème des nouvelles technologies afin de s'assurer que les technologies ne sont pas utilisées pour éroder les droits des migrants, par exemple lors de la collecte de données biométriques.

**PRIORITÉS ADDITIONNELLES PROPOSÉES / FOCI :** **La santé, y compris la santé mentale**, a été mentionnée à de nombreuses reprises comme une priorité nécessaire.

**RECOMMANDATIONS SUR LE FORMAT ET LES MODALITÉS DU GFMD :**

- Nécessité d'un meilleur suivi des thèmes et des progrès réalisés par les précédents FMMD.
- Le souhait d'un engagement plus poussé avec d'autres mécanismes et davantage d'espaces multilatéraux.
- Une participation significative, en particulier des communautés de migrants et des communautés de base, doit être centrée sur la méthodologie et les critères de participation.
- Désir de suivi sur la base d'indicateurs clairs.
- Tenez compte des barrières linguistiques qui continuent à limiter la participation et de la diversité au sein des régions (par exemple, la diversité au sein des Caraïbes).
- Il est nécessaire de relever ces défis en adoptant une perspective intersectionnelle et diversifiée.

## Asie et Pacifique (APAC)

**DROITS DE L'HOMME :**

- Les droits de l'homme des migrants doivent être respectés, en particulier lors de crises telles que les conflits et les catastrophes.
- Des efforts devraient être faits pour développer des alternatives à la détention des immigrants et éliminer son utilisation. Les alternatives à la détention devraient également être abordées en tant que thème transversal, en particulier en ce qui concerne la numérisation et le genre.
- La centralisation des droits et de la protection des migrants, y compris la protection sociale, devrait être soulignée et intégrée dans les discussions sur les parcours réguliers.

**LA MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE :**

- L'économie des soins et les travailleurs domestiques doivent être centralisés.
- Nécessité de centraliser la reconnaissance et la protection des droits des travailleurs migrants, qu'ils perçoivent des salaires élevés ou faibles.
- Nécessité de s'éloigner des parcours de mobilité professionnelle à court terme et de garantir des parcours de retour à la régularisation.

**DES PARCOURS RÉGULIERS :**

- L'accent est mis de plus en plus sur des parcours à court terme pour les travailleurs migrants, qui ne protègent pas les droits des migrants et ne garantissent pas leur accès aux services et à la protection.
- Il est important de régulariser le statut de nombreux migrants qui sont actuellement en situation irrégulière dans le monde.
- Nous devons veiller à ce que les travailleurs vulnérables ne soient pas victimes d'abus au sein du système.

**LES FEMMES, LA MIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT :**



- Nécessité de se concentrer sur les travailleurs migrants dans l'économie des soins, où les femmes sont surreprésentées.
- Mettre l'accent sur le développement positif. De nombreux travailleurs du secteur des soins émigrent vers les pays du Nord, ce qui amplifie les problèmes de fuite des cerveaux dans le Sud.

#### **LES ENFANTS ET LES JEUNES :**

- Il est essentiel de promouvoir la représentation des jeunes du Pacifique, qui sont souvent sous-représentés dans les processus de migration mondiale.
- La représentation va de pair avec l'affectation de mécanismes de financement spécifiques à la participation des jeunes aux processus décisionnels et à la suppression d'obstacles tels que l'obtention de visas.
- L'emploi des jeunes doit faire l'objet d'une plus grande attention afin de s'assurer que les jeunes considèrent le fait de rester ou de revenir comme une option.

#### **LES MÉDIAS ET LA CULTURE :**

- Nécessité de reconnaître et de prendre en compte le rôle des médias, des politiques publiques et des gouvernements dans l'élaboration des récits et des perceptions en matière de migration.

#### **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :**

- Nécessité d'allouer des ressources et des financements à l'adaptation au climat et à la réponse aux catastrophes.
- Il est essentiel d'inclure les communautés touchées dans les plans d'adaptation au climat et de réaction aux catastrophes.
- L'accent est mis sur les pertes et les dommages, y compris les pertes non économiques.
- Nécessité de reconnaître et de maximiser les contributions des diasporas à l'adaptation au climat.

#### **LES PRIORITÉS/AXES SUPPLÉMENTAIRES PROPOSÉS :**

- Nécessité de reconnaître la **santé mentale** comme une dimension fondamentale de la santé lorsqu'il s'agit de migration. La santé mentale suscite de plus en plus d'inquiétudes. Il faut veiller à ce que les migrants aient accès à des services de santé sûrs et abordables dans les pays d'origine, de transit et de destination.
- **Les droits des autochtones et les handicaps dans les cadres migratoires.**

#### **RECOMMANDATIONS SUR LE FORMAT ET LES MODALITÉS DU GFMD :**

- Il est nécessaire d'établir un système de responsabilité.
- La continuité et un engagement fort avec les États membres sont essentiels.
- L'avancement des questions discutées dans les différents FMMD doit être suivi.
- Le FMMD devrait offrir un espace à la société civile et aborder l'impact géopolitique et les questions liées à la migration.
- L'inclusion devrait être la pierre angulaire de chaque processus du GMFD : élargir la représentation et le soutien de la base, promouvoir et défendre l'inclusion des sexes et veiller à ce que les pratiques et politiques migratoires tenant compte des handicaps soient au cœur de toute discussion.

# Afrique

## DROITS DE L'HOMME :

- Les droits de l'homme devraient être au centre des pratiques migratoires, y compris la protection des droits des personnes à se déplacer et la garantie des droits du travail pour tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire.

## LA MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE :

- Les accords sur la mobilité de la main-d'œuvre devraient donner la priorité à une protection sociale complète. Il est essentiel de tirer les leçons de l'expérience asiatique pour garantir la protection des migrants africains qui se rendent dans la région du Golfe.
- Des mesures de protection sociale solides doivent être intégrées, couvrant les soins de santé, les droits du travail et la sécurité sociale. Cette approche holistique permet non seulement de garantir le bien-être des migrants, mais aussi de favoriser des parcours migratoires durables et mutuellement bénéfiques. L'établissement de parcours réguliers avec ces protections en place contribuera à un système de migration plus équitable et plus inclusif.

## LES FEMMES, LA MIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT :

- Les politiques et pratiques migratoires défavorables affectent considérablement les femmes, notamment en raison de leur manque d'éducation, de leur vulnérabilité et des violations des droits de l'homme.
- Les disparités entre les sexes dans les pays d'origine se répercutent dans les pays d'accueil. L'analphabétisme en est un exemple. Par conséquent, lorsque l'on aborde les questions liées au genre et au développement, il est important de prendre en compte les facteurs qui se croisent et d'utiliser l'intersectionnalité comme approche directrice.

## LES MÉDIAS ET LA CULTURE :

- Les récits négatifs concernant les migrants africains alimentent la haine et les politiques et pratiques répressives dans les pays de destination. Le racisme et la xénophobie sont en hausse en Afrique du Nord, ce qui affecte considérablement la protection des droits des migrants.
- Les médias grand public et les récits populistes de droite compromettent encore davantage l'accès des migrants aux services et leur intégration dans la société de destination.
- L'externalisation des frontières est une pratique de plus en plus répandue, notamment dans le cadre des accords bilatéraux de l'UE avec les pays africains, et contribue à la xénophobie.

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :

- Il est essentiel d'accroître le financement de la société civile pour qu'elle participe aux solutions de mobilité et à la recherche sur le climat.
- Nécessité de continuer à consolider la recherche sur le climat et à promouvoir la connaissance du climat au sein des communautés et entre elles

## L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET TRANSFRONTALIÈRE :

- Le renforcement de la coopération et de la collaboration avec les gouvernements locaux et les maires des villes est essentiel pour proposer des solutions et des actions sûres, ordonnées et fondées sur les droits de l'homme dans le contexte de la mobilité/migration climatique.
  - La question de l'inégalité du régime des visas devrait être au cœur des discussions sur l'intégration transfrontalière.
  - L'apprentissage et les échanges interrégionaux et intercontinentaux peuvent contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'accords de travail. Les

pays doivent s'attaquer à l'instabilité structurelle et aux problèmes de développement qui sont à l'origine de l'émigration dans les pays africains.

#### LA NUMÉRISATION ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES :

- Les nouvelles technologies devraient être utilisées au profit des migrants et soutenir la conception et le développement de migrations régulières et sûres. Toutefois, il convient de se pencher sur les cas où la technologie est utilisée comme outil de surveillance et pour collecter des données qui vont à l'encontre des droits des migrants.

#### LES PRIORITÉS/AXES SUPPLÉMENTAIRES PROPOSÉS :

- La **santé et l'éducation** devraient être intégrées de manière significative dans le discours sur la migration.
- L'intégration des **questions relatives aux migrants handicapés** dans les questions de migration est importante dans les cadres politiques nationaux, régionaux et mondiaux.
- Il est essentiel de souligner le rôle **de la diaspora** dans le processus du FMMD afin de reconnaître les contributions transversales de la diaspora dans toutes les priorités thématiques proposées.
- Se concentrer sur les **causes profondes des migrations**, telles que les conflits et le changement climatique.

## Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA)

#### LA MIGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE :

Dans la région MENA, la mobilité de la main-d'œuvre va de pair avec la garantie des droits de l'homme de tous les migrants :

- Le système de la Kafala, qui prévaut dans les pays du Golfe, doit faire l'objet de réformes importantes ou être complètement aboli en raison de ses défauts inhérents, tels que les longues heures de travail, la confiscation des passeports et des cartes d'identité, et la difficulté de tenir les employeurs pour responsables. L'annulation du système de la Kafala nécessite des changements substantiels dans les accords de travail.
  - L'échange de visas dans le cadre du processus de recrutement des migrants devrait être interdit afin de réduire le coût de la migration.
  - En raison du système de la Kafala, les migrants se retrouvent souvent en situation irrégulière et sans papiers ; afin d'ouvrir des voies régulières, le système de la Kafala devrait être aboli.
- Les travailleurs domestiques migrants et les travailleurs saisonniers doivent bénéficier de protections juridiques solides, notamment de leur droit à la liberté d'association et d'autres droits essentiels en matière de travail.

#### LES FEMMES, LA MIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT :

- Le rôle des femmes, notamment en tant que travailleuses domestiques, doit être davantage reconnu dans la législation du travail, les pratiques de recrutement doivent être améliorées et l'accès à la protection sociale et aux droits du travail doit être garanti.
- La ventilation par sexe des données relatives à la migration, à la réintégration et aux envois de fonds présente des lacunes. Les défis éthiques liés à la collecte de données sensibles, notamment en ce qui concerne la violence fondée sur le sexe, doivent également être abordés.

#### LES ENFANTS ET LES JEUNES :

- Il est essentiel de discuter des droits des enfants et des jeunes dans le cadre des alternatives à la détention.
- Les pays de la région MENA ne doivent pas seulement être considérés comme des émetteurs de migrants, mais aussi comme des hôtes et des points de transit, en particulier pour les jeunes femmes de la région MENA et d'Afrique.

#### **LES MÉDIAS ET LA CULTURE :**

- Lutter contre la xénophobie : il est nécessaire de sensibiliser le public à la xénophobie et aux récits migratoires préjudiciables concernant les migrants africains.

#### **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :**

- Le changement climatique affecte considérablement les travailleurs migrants dans la région du Golfe. Des mécanismes de protection doivent être mis en place pour assurer leur sécurité en cas de températures extrêmes.

#### **L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET TRANSFRONTALIÈRE :**

- Nécessité d'intégrer et d'harmoniser les législations du travail au niveau régional afin de garantir le respect et la reconnaissance des droits des migrants dans toutes les régions.
- Nécessité d'établir des mécanismes régionaux pour traiter et réduire les coûts élevés associés à la migration pour de nombreux travailleurs migrants.
- Les partenariats interétatiques durables entre les pays des régions MENA et Afrique devraient porter sur le droit à la libre circulation et au travail, la suppression des visas et les mécanismes de lutte contre la traite des êtres humains, ainsi que sur les mécanismes de contrôle de la mise en œuvre des normes du travail.
- S'attaquer à l'externalisation des frontières que l'UE encourage par le biais de ses accords bilatéraux avec les pays d'Afrique du Nord.

#### **LA NUMÉRISATION ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES :**

- La numérisation peut exclure les travailleurs migrants et à faible revenu qui n'ont pas accès aux services numériques. Les migrants doivent être considérés comme des utilisateurs finaux lors de la mise en œuvre de la numérisation, en particulier avec l'utilisation de l'IA.

#### **LES PRIORITÉS/AXES SUPPLÉMENTAIRES PROPOSÉS :**

- Il est essentiel de tenir compte des **flux migratoires mixtes** et des **causes sous-jacentes** telles que les conflits et l'instabilité économique/sociale.

#### **RECOMMANDATIONS SUR LE FORMAT ET LES MODALITÉS DU GFMD :**

- Il est essentiel d'assurer la représentation des voix de la société civile au sein du FMMD.
- Une participation égale et efficace de la région MENA est essentielle. Les participants doivent être protégés et leurs opinions respectées, en particulier compte tenu de la situation des droits civils et politiques dans la région. Cela signifie par exemple qu'il faut assurer la sécurité des participants de la société civile au FMMD lorsqu'ils retournent dans leur pays de résidence.
- Le FMMD doit se concentrer sur la production de résultats tangibles sur le terrain, en s'attaquant aux politiques migratoires régressives et à leur impact sur la vie des migrants.